

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 AVEC PAIEMENTS FRACTIONNÉS

De par son dynamisme et son implication dans la vie locale, le monde associatif contribue aux activités sportives, sociales, artistiques et culturelles et permet aux moins favorisés de participer, entre autre, à des activités diverses.

Au niveau national, le monde associatif compte également des associations caritatives qui permettent une action sociale en faveur des plus démunis, ainsi que des associations en faveur de la recherche médicale.

Les associations d'intérêt local ainsi que celles inscrites dans des projets caritatifs et de recherches médicales doivent pouvoir fonctionner dans de bonnes conditions dès le début 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal, avant adoption du Budget Primitif 2017, l'attribution de subventions aux associations.

En marge de cette attribution, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'autoriser le versement d'un acompte, pour chacune d'elle, à hauteur de 50% des montants individualisés, à intervenir au mois de février 2017, et le solde à intervenir au mois de juillet 2017.

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter l'attribution des :

- subventions aux associations sportives,
- subventions aux associations à caractère culturel,
- subventions à diverses associations œuvrant dans le domaine caritatif et la recherche médicale,
- subventions à la Caisse des Ecoles et au Centre Communal d'Action Sociale.

Il est également précisé au Conseil Municipal qu'un fond de réserve sera constitué pour chaque catégorie d'associations, hors Caisse des Ecoles et Centre Communal d'Action Sociale, dont mention sera faite lors de la présentation du Budget Primitif 2017.

DÉLIBÉRATION

OBJET : SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS PAR ANTICIPATION AU VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2017 AVEC PAIEMENTS FRACTIONNÉS

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 1611-4 et l'article L2251-3-1,

VU l'ordonnance 2005-1027 du 26 août 2005 portant mesures de simplification du cadre budgétaire et comptable des communes,

VU la délibération du Conseil Municipal de Mennecy en date du 6 mars 2015 adoptant la convention d'objectifs avec l'association d'Escrime de Mennecy « Parades et Ripostes »,

VU la délibération du Conseil Municipal de Mennecy en date du 19 juin 2015 adoptant la convention d'objectifs avec l'association Mennecy Taekwondo,

VU les délibérations du Conseil Municipal de Mennecy en date du 25 mars 2016 adoptant les conventions d'objectifs des associations Club Sportif Mennecy Football et Mennecy Gymnastique Rythmique,

VU la délibération du Conseil Municipal de Mennecy en date du 1^{er} juillet 2016 adoptant la convention d'objectifs avec le Tennis Club de Mennecy,

VU les délibérations du Conseil Municipal de Mennecy en date du 9 décembre 2016 adoptant les conventions d'objectifs avec les associations du Handball Mennecy Val d'Essonne, Académie Menneçaise d'Art Martiaux et Orquoise Plongée,

CONSIDÉRANT que les associations tiennent à Mennecy une place toute particulière en raison, d'une part de leur nombre et de leur diversité, et d'autre part du dynamisme avec lequel elles savent s'impliquer dans la vie locale, que ce soit au niveau des activités sportives, artistiques et plus globalement culturelles, mais aussi dans le cadre des activités à vocation sociale,

CONSIDÉRANT également que certaines associations inscrites au plan national interviennent dans le domaine caritatif, et dans le domaine de la recherche médicale,

CONSIDÉRANT que certaines associations bénéficient d'une convention d'objectifs, à savoir : la Gymnastique Club, le Handball Mennecy Val d'Essonne, l'Académie Menneçaise d'Art Martiaux, le club d'Escrime « Parades et Ripostes », le CSM Football, le Club de Gymnastique Rythmique, le Tennis Club de Mennecy, l'Orquoise Plongée, et Mennecy Taekwondo.

CONSIDÉRANT que celles-ci ont atteint leurs objectifs pour l'année 2016,

VU le tableau récapitulatif des subventions 2017, ci-annexé,

VU l'avis de la Commission Culture, Sports et Vie Associative, en date du 24 novembre 2016,

VU l'avis de la Commission des Finances et de l'Administration générale en date du 28 novembre 2016,

APRÈS DÉLIBÉRATION,

DÉCIDE d'accorder aux associations les subventions 2017,

DIT que l'attribution des subventions 2017 pourra faire l'objet d'un paiement fractionné par paiement d'un acompte au mois de février 2017, égal à 50% du montant individuel pour chaque association, par anticipation au vote du Budget Primitif, et le solde pour chaque association intervenant quant à lui au plus tard, sur la base des justificatifs fournis par les associations (rapport d'activité et rapport financier), en juillet 2017.

DIT que les crédits seront prévus au Budget Primitif 2017.

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
Conseiller Régional

SUBVENTIONS 2017 AUX ASSOCIATIONS

Associations sportives	Montants
AMAM (convention d'objectif)	24 500,00 €
CSM Football (convention objectifs)	26 500,00 €
Escrime "Parades et Ripostes" (convention objectifs)	13 800,00 €
Gym club de Mennecy (convention objectifs)	0,00€ *
Handball Mennecy Val d'Essonne (convention objectifs)	16 700,00 €
Mennecy GR (convention objectifs)	23 200,00 €
Mennecy TKD (convention d'objectifs)	1 350,00 €
Orquaise Plongée (convention d'objectifs)	3 400,00 €
Tennis Club de Mennecy (convention objectif)	30 000,00 €
Amicale Bouliste de Mennecy	100,00 €
Amicale de la pétanque de Mennecy	100,00 €
ASCE RCM rugby XV	3 600,00 €
Association cyclistes Les Andains	300,00 €
CCMV	2 500,00 €
Club d'échecs de Mennecy	400,00 €
Club des Nageurs de Mennecy 91	1 350,00 €
Compagnie des Archers de Mennecy Villeroy	900,00 €
CSM Basket ball	9 450,00 €
CSM Volleyball	300,00 €
Golf de Mennecy Chevannes	450,00 €
Ladjal Boxing Club	1 200,00 €
Mennecy Boxing Club	1 200,00 €
Mennecy Rugby League XIII	4 500,00 €
Mennecy Triathlon	300,00 €
Mennecy Tennis de Table	3 800,00 €
Mennecy Scrabble	100,00 €
Total	170 000,00 €

Associations culturelles	Montants
Amicale des arts	400,00 €
Association Culturelle Rencontre Voyage	700,00 €
Association de Sauvegarde de l'Espace Champoreux	200,00 €
Association Paléontologique de Mennecy	300,00 €
Chœur de Villeroy	1 000,00 €
Club de bridge	500,00 €
Club des Anciens	1 600,00 €
Club informatique	1 000,00 €
Compagnie Strapathella	500,00 €
Douceur de vivre	500,00 €
Eaux et Fontaines	450,00 €
Ensemble Vocal de Mennecy	2 000,00 €
FNACA	700,00 €
JazzBand de Mennecy	2 000,00 €
Mennecy Accueil	750,00 €
Mennecy Animation Tourisme	1 800,00 €
Mennecy Echange Boni	1 300,00 €
Mennecy et son histoire	660,00 €
Musique à Mennecy	12 800,00 €
Renaissance et culture	400,00 €
Société Musicale	6 000,00 €
Société Philatélique	700,00 €
Terre des enfants Mennecy	900,00 €
UNC	1 000,00 €
Association des locataires de Darblay	100,00 €
Université du temps libre Essonne (UTL)	700,00 €
Total	38 960,00 €
TOTAL DES ASSOCIATIONS	218 560,00 €

Associations diverses	Montants
Amicale des sapeurs pompiers de Mennecy	3 000,00 €
Amicale du personnel	4 000,00 €
Jardiniers de France	300,00 €
Randscouts et Randguides de Mennecy	0,00 €
Scouts et guides de France	1 400,00 €
Amicale des locataires du champoreux	0,00 €
Ligue contre le cancer	0,00 €
les Mennechats	500,00 €
France Alzheimer	0,00 €
Arte Flamenco y Sévillano	200,00 €
amicale des locataires du Saule St Jacques	100,00 €
la Voix du haut clos Renault	100,00 €
Mennecy Maquette Club	0,00 €
Association Mayron Christ Espoir	0,00 €
Association le Coudrier	0,00 €
Total	9 600,00 €

* en raison du changement de bureau

Caisse des Ecoles	43 200,00 €
CCAS	100 000,00 €
Réserve	10 000,00 €
TOTAL GENERAL	371 760,00 €